L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 9 MAI 1879.

SPECTACLES, BALS, &c.

UNE REPRESENTATION
Sera donnée par les
CONTINENTAL GUARDS
AU THÉATRE DES VARIÉTÉS,
— LES —
Vendredi et Samedi soirs, 9 et 10 mai,
Pour payer une dette due au Lee Monumental Association par le Continental Benevolent Association.

UNE PARTIE D'ÉCHECS
DONT CHAQUE PIECE SERA REPRÉSENTÉE PAR UNE PERSONNE VIVANTE,
sera jouée
par deux messieurs bien connus, membres du New-Orleans Chess Club.

De magnifiques tableaux seront représentés d'une Galerie Artistique, statues, une scène de noces, une danse du vieux temps par des enfants, une pantomime écossaise et de beaux tableaux par les Continentals, et se terminant chaque soir par un bal.

Un certain nombre de dames bien connues sont chargées de l'arrangement de plusieurs des tableaux et présenteront les plus charmantes scènes qui aient été jamais vues en ville.

Rafraîchissements tenus par les dames à des prix modérés.
BILLETS..............50 cents
Sièges réservés 25 cents extra
4 mai—

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de l'Union. — Nouvelle-Orléans, 1er mai, 1879.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 30 avril, 1879, il a été résolu de mettre cette Compagnie en liquidation, et que MM. A. Chiapella, Jules Cassard et Jos. Bayle soient nommés Commissaires de liquidation.
8mai—7t. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

A VENDRE

Le vaste et beau terrain situé rue St-Claude No 266, entre les rues Ursulines et St-Philippe, ayant 32 pieds de face sur 127 de profondeur, avec une cuisine à trois pièces dans le fond. S'adresser rue St-Claude No 264. 30avril—10f

A vendre ou à louer.

UN GRAND ILET DE TERRE CULTIVÉ en jardin depuis nombre d'années, avec la maison qui s'y trouve et qui renferme trois chambres, cabinet et galerie. Il y a une cave et un puits sur la propriété, laquelle est située rue Dumaine, à quatre îlets de la rue Broad. Les chars du chemin de fer de la ville passent devant la propriété.
S'adresser à M. ELLIOTT, No 97 rue de la Douane, coin Royale. 30avril—

A louer,

A un prix modéré, la GROCERIE et CAFÉ situés coin est des rues Remparts et St-Philippe. S'adresser au No 97 rue Decatur. 30avril—15f

ANDRE L. ROMAN

Homme de lettres et correspondant,
Se charge de la rédaction de communiqués, d'articles de journaux, etc.; de la traduction de chartes, de documents publics et d'affiches, en français et en anglais.
Se charge également du règlement des taxes d'Etat et de ville à un escompte libéral, de la perception des loyers et de la location des propriétés.
Bureau, No 56 Passage de la Bourse.
16 avril—1 m

Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de
Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Lâches, Harlie, Brosses, etc.
8...... NORTH PETERS ST........8
Entre Ursulines et Bienville.
Réparations à des Selles et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.
Les mars—1 an—Ma.V.D.

Brasseries.

Pelican Steam Brewery,
EUGENE ERATH,
380....RUE VILLERE....380
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11janv—1anDMarV

B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.
Encoignure Dumaine et Claiborne.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, depuis le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux groceries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.
Bois de pin $5; cyprès $5.50; chêne $6.50; frêne $6. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.
Eaux—an 3 février

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.
Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.
JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons notre charbon pour du comptant aux prix suivants:
Le charbon St Bernard à 45c. le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.
Livré à domicile.
W. S. CAMPBELL,
16 sept— Agent.

Avis aux actionnaires de l'Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.

EN conséquence de la baisse dans la valeur des propriétés foncières et de la difficulté de percevoir les créances dues à l'Association, nous, soussignés, directeurs de votre Compagnie, considérons comme utile à vos intérêts d'en opérer la liquidation. D'après la charte de l'Association, il faut, pour procéder à cette liquidation, le vote et l'adhésion des trois quarts du stock, à une réunion générale des actionnaires [illegible] après quatre-vingt-dix jours d'avis dans deux journaux publiés à la Nlle-Orléans.

Avant que vous votiez (et autant que possible directement et non par procuration), permettez-nous d'appeler particulièrement votre attention sur l'exposé de la situation de l'Association publié ci-dessous. Vous y trouverez la preuve que votre intérêt bien entendu exige une liquidation immédiate.

Nlle-Orléans, 12 avril 1879.

G. PASCAL,	ROBT ROBERTS,
J. W. BLACK,	A. P. BELL,
L. BOCA,	G. GAST,
G. PITARD,	AUGUSTE LEVIS Jr.

ACTIF.

Meubles de bureaux		$ 100 00
Propriétés foncières vendues et non encore payées		2,000 00
Propriétés foncières estimées à la valeur de la place		2,000 00
Billets à recevoir, $16,426 20, garantis par hypothèque et estimés ce jour		11,010 00
Créances diverses		394 35
Argent déposé à la "N. O. Savings Institution" $1,426 19, évalué	$ 502 00	
Argent en caisse	1,749 0[illegible]	2,251 74
		$20,156 09

PASSIF.

Dû, dividende non réclamé	$ 55 50
Compte de intérêt, 763 ac. ...	38,120 00
Compte de scrip	[illegible]
	$40,407 95

Conformément à ce qui précède, une élection aura lieu au bureau de l'Association, No 21 rue Bienville, le 17 juillet 1879, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la direction.
G. H. HERMAN,
16 avril—3 m. Secrétaire.

GERMANIA INSURANCE COMPANY,

No. 194, RUE DE LA COMMUNE,
Bâtisse de la Louisiana National Bank—Nouvelle-Orléans,
ETABLIE EN............1866
—Assure contre—
LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER	Président.
EMIL MAIER	Vice-Président et Secrétaire
EMIL WEBER	Assistant-Secrétaire.
H. KNOTZSCH	Inspecteur.

Directeurs:

GEO. H. BRAUGHN,	G. J. L. MAYER,
[illegible] PLATOW,	[illegible]
[illegible] BRUNSWALD,	[illegible]
[illegible]	FRANK VALLER,
[illegible] LEVIS,	J. [illegible]LING,
[illegible] LANGLES,	H. ZUBERBIER.

S.N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE [illegible] DU CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

SPECTACLES BALS, &c.

Vive la Joie! En avant les Plaisirs!
Le Crescent City Roller Skating Rink à la salle Harmony, rue Bienville, près Royale, est ouvert tous les soirs de 7 1/2 à 10 heures.
Musique trois fois par semaine, le MARDI, JEUDI et SAMEDI.
Matinées LUNDI, MERCREDI, et SAMEDI, de 10 à 12 heures A. M., et de 2 à 4 P. M.
Instructions gratuites.
Prix d'entrée..............25 cents
Usage de patins..............15 cents
La salle est ouverte le dimanche de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
Les directeurs se réservent le droit d'admission.
A. H. MOORE & CO.
26 avril—1 m. Directeurs.

Trois Grandes Excursions
PAR
L'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nlle-Orléans à McComb City et retour,
DIMANCHE, 4, 11 et 18 MAI.
DES billets seront en vente au dépôt et au bureau en ville et par les membres de l'Association.
Les convois partiront du dépôt à 7 heures A. M., arriveront à McComb City à 12.15 P. M., repartiront à 3 45 P. M. et arriveront en ville à 9 P. M. Ils s'arrêteront à toutes les stations en allant et en revenant.
Comité d'arrangements:
Ald. Baldwin, Joseph Bowling, S. Bernstein.
27avr—

Dentistes.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 --- DAUPHINE --- 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv—1anDMarV

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après et dans l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

150........CANAL........150
DENTS ARTIFICIELLES
Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.
Dents naturelles cariées
Nettoyées et plombées de manière à les faire servir pendant des années.
Extraction de dents sans douleur.
Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.
Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleurs dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."
G. F. MALONEY,
29 oct— 150 Canal, près Baronne.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.
Au même endroit, 15 rue Baronne.
Aucune personne ne vend des dents artificielles sur de [illegible] de faire toute espèce d'opération [illegible] de souffrance, en de manière [illegible] sur le papier.
Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.
Les pauvres gens seront traités gratis pour des extractions de dents ou d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.
Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Baronne No 15.
15 jan—6m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
50 Rue de Chartres, coin Bienville
NEW-ORLEANS, LA.

Spiers & Surenne—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 8°, 1880	10 00
Do—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 12°, 272 pages	1 25
Nugent's Dictionnaire français-anglais et anglais-français	1 25
Robertson—Nouveau Cours pratique de langue anglaise, 3 parties	6 00
Bolmar—Grammaire anglaise d'après le système d'Ollendorf, 1 vol in 12°	1 25
F. Garber—Grammaire pratique de langue anglaise, 1 vol cartonné	1 00
F. [illegible]—Manuel de phrases françaises-anglaises, 1 vol in 12° cartonné	1 25
C. & E. Wheeler—Nouveau Guide de conversation française-anglaise	60
[illegible] Méthode pratique de grammaire anglaise, 1 vol cartonné	60
Norman Pinney—The Practical French Teacher, 1 vol relié	1 75
Norman Pinney—First book in French	60
Fasquelle—A new method of learning the French language, 1 vol relié	1 50
Do—A key to the exercises to Fasquelle New French method	60
Do—A Course of the French language, introductory to Fasquelle French Course	60
Do—Manual of French conversations	1 00
Ahn's Introductory practical course of the French language	60
Hebert's English and French colloquial phrases	70
Seoane, Newman & Baretti—A Dictionary of Spanish and English, and English and Spanish	2 60
[illegible] Spanish and English and English and Spanish Dictionary	2 00
[illegible]—Manual de Conversación Español-Inglés	1 00
Vingut-Ollendorf Practical method of Spanish language	2 50
Do do do Key	75
DeTornos—Combined Spanish method	1 75
Do do Key	75
Palenzuela & Carreño—Método para aprender el inglés	1 50
Do do Clave	75
Manual del Mar—Guía para la conversación Español-Inglés	1 25
Vingut Spanish reader and translator	1 75
[illegible] Spanish teacher and colloquial phrase book	1 25
F. Martínez—Gramática de la lengua española en XXII lecons	1 25
Ollendorf—Le maître d'espagnol	1 50
Do do la clef	75
Do El maestro de Francés	1 25
Do do la clave	75
Simonne—Méthode de Français	1 00
Do do la clave	60
Traquet—Don de poche français-espagnol et espagnol-français	1 00
Vitali—Conversations françaises-italiennes	75
Graglia—Dict Italien-français et français-italien	1 25
Bagioli—Grammaire italienne-française	2 00

Papeterie, Fournitures pour Ecoles, Papiers peints, Papiers peints.
AU RABAIS!!!
Savril—

HALL'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER.
A été constamment en usage partout pendant plus de vingt ans, et c'est la meilleure préparation qui ait jamais été inventée pour rendre aux Cheveux gris la teinte de la jeunesse et de la santé.

Il fournit aux glandes des cheveux le principe et la couleur naturelles [illegible] aux marques qui la pâte. Il supprime [illegible] et épaissit la croissance des cheveux, en empêchant la chute et la blancheur et [illegible] la Calvitie.

Il guérit les éruptions et la teigne. Comme Article de toilette il est sans égal précieux, car il donne aux cheveux une douceur soyeuse que tout le monde admire. Il maintient la propreté, la netteté et la santé de la tête.

L'essayeur et Chimiste de Mass. et les principaux médecins l'approuvent et le recommandent comme un grand triomphe en médecine.

BUCKINGHAM'S DYE
(TEINTURE)
POUR LES
MOUSTACHES.
Cette teinture rendra la barbe [illegible] au noir à discrétion. Comme elle ne forme qu'une préparation elle peut s'appliquer avec un grand [illegible] et produit une couleur permanente et qui n'[illegible] ni va pas au lavage.

PRÉPARÉE PAR
R. P. HALL & CO.,
NASHUA, N. H.
Vendue par tous les marchands de drogues.
Wmars—

Pension privée.
MADAME VEUVE ANDRÉE CHAMBON a le plaisir d'annoncer quelques pensionnaires [illegible] et la table [illegible] la table [illegible]. S'adresser [illegible] Royale, au-dessus du magasin [illegible].

LEON QUEYROUZE OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
13juil 78—1 an. Nlle Orléans.

Chaussures
Voulez-vous des bottines blanches pour première communion?
ALLEZ A LA
VILLE DE PARIS,
Vous y trouverez aussi un choix de pantoufles et bottines blanches pour mariages et soirées, tout ce qu'il y a D'ADMIRABLE ET FRAIS.
Amenez vos enfants
—A LA—
VILLE DE PARIS,
Vous y trouverez un assortiment de souliers argentés, bronzés, ainsi que des bottines dorées et bleues; le tout NOUVELLEMENT REÇU.
Bottines en chevreau français, de premier choix, pour dames, à la
VILLE DE PARIS,
Nos 228 et 230
Coin des rues St-Philippe et Royale.
Allez à la
VILLE DE PARIS,
Messieurs!
Souliers pour MESSIEURS, une spécialité.
VOULEZ-VOUS ACHETER DES SOULIERS BIEN FAITS ET DURABLES ALLEZ TOUJOURS A LA
VILLE DE PARIS.
N'oubliez pas surtout messieurs et dames de venir visiter nos magasins avant d'aller ailleurs.
Venez tous à la VILLE DE PARIS et soyez convaincus de la bonne chaussure et de son bon marché.
Les chars de Jackson, Prieur et Royale passent devant la VILLE DE PARIS, ce qui facilite les dames à venir faire leurs achats.
ANT. L. BICOCCHI,
Propriétaire de la VILLE DE PARIS
9 avril—

GEORGE WAGNER,
A l'enseigne de la
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES,
27 avril—1m. A bon marché!

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 150 Poydras.
CHAUSSURES A VIS FAITES EN VERRE, à $2.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
BOTTES et bottines en tous genres faits [illegible] Chaussures et par des ouvriers de [illegible] à des prix plus réduits que par [illegible] en ville. [illegible]
[illegible]

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices".
20 fév—1 an

Hôtels, Restaurants, &c.

CRESCENT HOTEL,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel, situé près [illegible] du chemin de fer, est [illegible] pour recevoir les voyageurs. [illegible] sur les bords du golfe, il réunit tous les agréments que l'on peut se procurer à la campagne. Il y a à la Baie abondance d'huîtres et [illegible], de l'air y est [illegible] pour se promener. Les chambres de l'hôtel sont vastes et bien aérées. Des bateaux et des voitures sont à la disposition des pensionnaires qui ont un goût pour les promenades. Le chef de cuisine est M. Capdieu, dont on connaît l'habileté.
Savril—1m

RESTAURANT BOUDRO,
LAC PONTCHARTRAIN.
Ouvert pour la saison aujourd'hui, 16 Mars.
Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux visiteurs des bords du lac qui patronisent la maison.
Pour commandes de dîners, s'adresser au restaurant de LEON, 33 rue St-Charles. Prix modérés.
ALEX. HAUSSE & Cie, Propriétaires.
16 mars—1m

GODCHAUX
51 et 53 RUE DU CANAL
Est après tout l'endroit
POUR ACHETER
Des Vêtements.
Articles de Toilette et Chapeaux,
A bon marché et bien confectionnés
Les prix sur le papier sont insuffisants
—VENEZ—
Acheteurs de la ville
Et de la Campagne,
Riches et Pauvres,
Examinez notre immense stock à bon prix.
Voyez vous-mêmes,
Et soyez encore convaincus
Que
GODCHAUX
Défie encore toute concurrence et mérite à juste titre le marchand de bon marché digne de confiance.
Note.—Costumes pour première communion à des prix en rapport avec le temps.
8 mai—

LAWRENCE & TAYLOR,
22 Aldermanbury street, London, E. C., Angleterre.
REÇOIVENT des consignations de produits agricoles et de matières brutes, à vendre par le marché le plus avantageux [illegible].
Commission.—Pour consignations au-dessous de 50 livres sterling..........4 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling.....2 pour cent
[illegible] de 100 livres sterling.....3 pour cent
Fret, etc, payé et argent avancé sur consignations sans intérêt.
Ventes exactes et promptes des comptes de vente et d'achat.
Banquiers: National Provincial Bank of England.
Adresse télégraphique: Tayrence, London.
10fév—3m

G. PITARD,
281 & 283 RUE DU CANAL.
Importateur de quincaillerie et de peinture.
Agent du Blanc de plomb St. Louis Red Seal.

Grate à feu,	Blanc de zinc,
Clous,	Blanc de plomb,
Coutellerie,	Couleurs préparées pour
Cordage,	cottage,
Vitres,	Couleurs à l'huile,
Mastic,	Couleurs en poudre,
Colle forte,	Brosses à peindre,
Ferblanterie,	Brosses à blanchir,
Huile de lin,	Vernis,
Huile de résine,	Chaux,
Térébenthine,	Ciment,
Japan,	Plâtre.

AUSSI—PAPIER-PEINT.
Tout à des prix réduits
m—1an

L.S.L.
"THE OLD RELIABLE."
DANS SA ONZIEME ANNÉE
Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.
UNE AUTRE GRANDE OCCASION!
PAS D'ESCOMPTE!
Pas d'ajournement!
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 13 MAI 1879,
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE E.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à dix heures du matin
AU BUREAU DE LA
COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 13 MAI 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit		$30,000
1 Lot de	10,000		10,000
1 Lot de	5,000		5,000
2 Lots de	2,500		5,000
5 Lots d	1,000		5,000
20 Lots d	500		10,000
100 Lots d	100		10,000
200 Lots de	50		10,000
500 Lots de	20		10,000
1,000 Lots de	10		10,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets voisins du numéro gagnant le lot de $30,000	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets voisins du numéro gagnant le lot de $10,000	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets voisins du numéro gagnant le lot de $5,000	900
1,857 Lots montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser au Lock Box 692
New Orleans Post Office.
Transmettez l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'un Grand Tirage a lieu
Mardi, 13 Mai 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
[illegible]
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne
Toute lettre sans réponse signifie un refus.

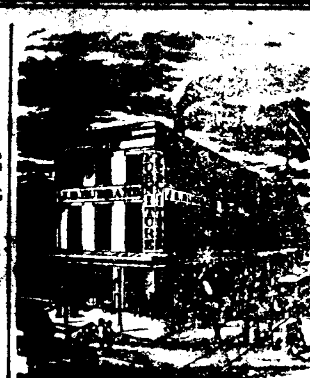

LE
PALAIS
—DES—
MEUBLES
—DE—
JOS. B. HUBBARD
Coin Remparts et Perdido
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR,
Etabli en 1840,

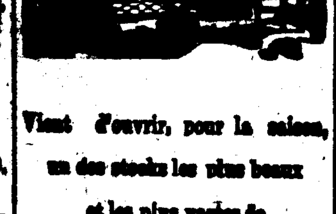

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de MEUBLES DE SALON, de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marqueterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché
ET A DES PRIX
TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI REDUITS.
Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de laine, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.
Grand assortiment de
Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, Etoffes en crin.
Matériaux tous de choix et travail garanti.
Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.
Grand choix de
GLACES
du dernier genre.
Porte-Chapeaux; sideboards, Commodes pour chambre à coucher, Lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.
—AUSSI—
Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à
TRÈS BAS PRIX.
Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.
VENEZ TOUS.
JOS. B. HUBBARD,
129 S. RAMPART, c PERDIDO
27 nov—

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
ÉDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE:

Un an	$14 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 20

Port annuel, $1 20 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	$5 00
Six mois	2 50
Trois mois	1 30

Port annuel, 20 cents.

Prix du numéro..............10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion..........$1 50
Chaque insertion subséquente..........75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.
Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales—
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,
La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:
73....CHARTRES....73.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.
PROPRIETES DANS LE TROISIÈME DISTRICT.
Ilet de valeur rue Claiborne.
Subdivisé en Vingt-Quatre Lots.
Devant être vendu sans limite ou réserve pour clore les affaires de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Charles Case, Receveur de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, No 7,244, Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No. 46 de la rue Royale—MERCREDI, 21 mai 1879, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS RUE ROYALE, ENTRE CELLES CANAL ET DOUANE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane, en date du 29 avril 1879, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, l'ilet de terre ci-dessous décrit à savoir:

Cet ilet de terre de valeur situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 25, borné par les rues Claiborne (anciennement St Avid) Derbigny (anciennement Prosper), Union, Bagatelle ou Bourbon, subdivisé en vingt-quatre lots, mesurant comme suit, à savoir:

Les lots 1 à 10 inclusivement se touchant et mesurant chacun 20 pieds, 11 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 125 pieds.

Le lot No. 1 formant le coin des rues Claiborne et Bagatelle et le No. 10 formant le coin des rues Claiborne et Union. Les lots 11 et 12 mesurent chacun 35 pieds 1 pouce de face à la rue Union sur une profondeur de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les lots Nos. 13 et 14 mesurent chacun 35 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle ou Bourbon, sur une profondeur de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les lots Nos. 15 à 24 inclusivement, mesurent chacun à peu près 30 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny ou Prosper, sur une profondeur de 125 pieds. Le lot No. 15, formant le coin des rues Derbigny ou Prosper et Bagatelle ou Bourbon, et le lot No. 24, formant le coin des rues Derbigny et Union, le tout plus ou moins entre lignes parallèles, d'après un plan de Cass. A. DeArmas, architecte, en date du 17 juillet 1872, que l'on peut examiner au bureau où se fera la vente.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Le tout devant être vendu en lots au gré des acquéreurs. 3 mai au 17

Propriété grandement améliorée dans le Second District.
Action en partage.
La bâtisse en briques à trois étages No 6 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.
La bâtisse en briques à trois étages No 10 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

JOSEPH FERDINAND BORDE
CONTRE
LÉOPOLD JEANNET ET D'AUTRES.
No 25,631. Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 10 mai 1879, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. H. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 mars 1879 et signé le 2 avril 1879 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues des Remparts, Bourgogne, Canal et Douane, mesurant 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse sur ce terrain est la cinquième à partir de l'encoignure des rues Canal et Remparts, et est le numéro municipal 16.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Les deux terrains ci-dessus décrits ont droit à une allée ou passage courant sur l'arrière et revenant sur la rue Canal, laquelle allée a été établie pour le bénéfice des dits lots et y abondant.

Termes et Conditions—Un quart comptant, le surplus avec un crédit de un, deux et trois ans, avec billets souscrits par les acquéreurs, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et intérêt de dix pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance et ensuite huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Les billets devant être divisés au compas et au choix des vendeurs, avec la clause des cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou, de partie d'iceux; les acquéreurs devront maintenir les bâtisses assurées pour un montant à la satisfaction des parties intéressées et devront transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, avec la clause des cinq pour cent d'honoraires habituelles. Les acquéreurs seront requis de déposer dix pour cent au moment de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 av—5, 12, 19, 26 av, 3 et 10mai.

CHAMBRE SYNDICALE
CONSULTATIVE
DU
COMMERCE FRANÇAIS
A LA
NOUVELLE-ORLÉANS
CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce française à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations, en leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour son renouvellement:

Président:	M. Victor Maignan,	
1er Vice-Président:	M. A. Carrière,	
Do	M. C. T. Dugazon,	
Do	M. Félix Limet,	
Do	M. Pierre Poutz,	
Secrétaire-Trésorier:	M. F. Laborde.	

MEMBRES:

Messieurs:	E. Alpuget,	E. de Gas,
	Jos. Bayle,	F. Laborde,
	P. E. Bruisteau,	E. Merlin,
	A. Cousin,	F. Tujague,
	L. Grand,	L. Vallée.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau au sujet des travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui auront été ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues, et réglera l'ordre de ses travaux en ce cours de séance.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom des mémoires, pétitions, à faire toutes réponses et suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle, entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impression et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.
Magnifiques terrains dans l'ilet formé par les rues de l'Esplanade, Claiborne, Robertson et Kerlerec, faisant partie du Beau Jardin de M. Marcoudet.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 10 mai 1879, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—
Huit magnifiques lots de terre désignés par les Nos 1 à 8.
Les Nos 1 à 6 mesurent chacun 31 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson, sur différentes profondeurs; le lot No 6 forme l'encoignure Robertson et Kerlerec.
Les lots Nos 7 et 8 font face à la rue Kerlerec. Le lot No 7 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec et le lot No 8 mesure 24 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la dite rue Kerlerec, 41 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur dans le fond.
Ces terrains comprennent le beau jardin de M. Marcoudet et sont d'un pied plus élevés que les banquettes, et renferment une quantité d'arbres fruitiers d'un grand rapport, plantes d'agrément, vignes, raisins, &c., &c. Pour les profondeurs des susdits terrains se référer au plan maintenant à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.
Les actes de vente seront aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes exigibles en 1880—en sus du prix d'adjudication.
Les acquéreurs sont invités à examiner le jardin. 4mai—

Succession de Juan Garcia y Mora.
Vente par les héritiers pour un partage.
Placement très avantageux
D'une propriété rue Royale No. 88.

PAR S. GUINAULT, Encanteur — Bureau, Passage de la Bourse et Bienville. SAMEDI 10 mai 1879—il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale.
La maison en briques à deux étages, No. 88 dans l'ilet renfermé par les rues Royale, St. Louis, Conti et le Passage de la Bourse, laquelle maison se compose d'un magasin au rez-de-chaussée, salle et salon au premier et trois chambres à l'étage supérieur; une autre bâtisse à étage dans la cour contenant cuisine et trois chambres au rez-de-chaussée; quatre chambres à l'étage supérieur avec balcon communiquant aux chambres du premier étage de la maison principale, gaz, water-work, lieux d'aisance, etc., etc. Le terrain mesure 26 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Royale, sur une première profondeur sur la ligne vers la rue St. Louis de 53 pieds 3 pouces 4 lignes, sur une seconde profondeur sur une ligne brisant, 6 pieds 2 pouces et sur une dernière ligne droite, 57 pieds 8 pouces 4 lignes, 116 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Conti et 23 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de crédit, en billets par coupons à la convenance des héritiers, portant 8 pour 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.
Acte de vente par devant A. J. Lewis notaire aux frais de l'acquéreur, ainsi que les taxes exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.
La propriété ci-dessus est louée à deux bons locataires à raison de $65 par mois, l'un depuis cinq ans et l'autre depuis trois ans. 4 mai—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 204 DE LA RUE DU CANAL.
VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année complète le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu		$224,652 72
Sur risques de mer		20,648 79
Sur risques de rivières		34,051 91
Total des primes		$279,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$161,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$58,437 90	
Sur risques de mer	12,465 66	
Sur risques de rivières	26,364 93	
Taxes, dépenses et intérêt payés	26,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	36,813 67—132,798 68	
Bénéfices		$128 713 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$306,054 90
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	196,376 46
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets recevables pour nantissements	69,870 65
Effets à recevoir	81,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,457 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	3,879 39
En caisse	81,351 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. Nott, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans,
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.
Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO.	EDWARD TOBY.
JOHN GEDDES.	E. FATJO.
P. FOURCHY.	M. W. SMITH.
J. J. FERNANDEZ.	D. A. CHAFFRAIX.
JNO. B. LALLANDE.	CHS. LAFITTE.
A. A. LELONG.	

11 juin—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,
Jusqu'au 31 décembre 1878.
1806..........ETABLIE EN..........1806

Primes de feu	$253,437 39	
Primes maritimes	65,697 74	
Primes de rivière	36,922 63	
Total des primes		$356,058 76
Moins		
Primes sur risques non expirées	$92,675 43	
Primes remboursées	10,416 15	
Ré-assurances	20,506 98—123,598 56	
Primes nettes		$232,460 20
Intérêt sur placements		36,242 06
		$268,702 26
A déduire:		
Pertes par le feu	$30,546 19	
Pertes maritimes	26,924 70	
Pertes de rivières	6,700 88	
	$64,171 77	
Réduction (rebate) au lieu de participation	41,464 78	
Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, offrandes de charité et cancellations	56,906 31—162,442 86	
Profit net		$106,259 42
A déduire:		
Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus, fonds de réserve	56,259 42	
		106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$53,682 42
Primes en voie de collection	64,082 20
Premium notes	19,462 45
Dû par des agents	1,842 23
Propriétés foncières	743,236 43
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissements	170,877 06
Gold bonds des Etats-Unis, chemins de fer urbains de la Nlle-Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works	737,373 07
Total de l'actif	$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions	$500,000 00
Réserve pour ré-assurances	92,675 43
Dividendes non réclamés	2,520 20
Pertes ajustées non réclamées	2,009 00
Dividende semi-annuel, décembre 1878	25,000 00
Surplus, fonds de réserve	56,259 42
Total du passif	$685,455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, J. TUYES,
Secrétaire. Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879.
TH. BUISSON,
Troisième Justice de Paix.

BUREAU DU NEW ORLEANS INSURANCE CO.,
Coin Camp et Canal.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1879.
A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T. DUGAZON,	E. GALLY,
CHS. LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	JULES ALDIGE,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER.	JULES TUYES.

17janv—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 4 mai 1879.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Orecciani Erasine	Rosa Juan
Firina Luigi	Rodilla Agn
Gratia Pierre	Salvas Joaquin
Giordiano Vincenzo	Sarrot Remy
Horlaville Alphonse	Seraille Dominique
Krethore Mr	Tonssel Armand
Marceline Jacob	Trébucq Jean
	Paradat Jean

LISTE DES DAMES.
Gonzales Edgard Madame
Michelle Madame
Perin Madame
W. L. McMILLEN,
maître de poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.
615 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR H STERN & CO.—Il sera vendu VENDREDI 9 mai 1879, à 11 h. du matin à leur salle d'encan No 63 de la rue de la Douane—615 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviendront au commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente. 9 mai—

PAR O. VALETON.
Huile d'Olive!! Huile d'Olive!!
Pour le compte de qui il appartiendra!
PAR O. VALETON encanteur—SAMEDI, 10 mai, à 11 heures du matin il sera vendu au magasin No. 95 rue des Magasins.
90 caisses Huile d'Olive d'Italie.
Conditions—Comptant. 9 mai—

PAR C. E. GIRARDEY.
Propriété de choix rue du Canal.
Les magasins en briques, à trois étages, et maisons de résidences au coin nord-est des rues Canal et Bassin.
Placements avantageux et rémunératifs et emplacements de commerce populaires.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur,—Bureaux No. 21 de la rue du Camp.—SAMEDI, 10 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—
Ce magasin de choix et maison de résidence formant l'encoignure nord-est des rues Canal et Bassin, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bassin, cette propriété comprend la moitié de la façade entière sur la rue du Canal entre les rues Remparts et Bassin, et portant les Nos 221, 223 et 225, trois magasins en briques, à trois étages et maison de résidence aux étages supérieurs et dans le fond. Les magasins Nos 221 et 223 sont loués à bail et occupés par M. G. Pitard, marchand de faïence, au taux de $470 chacun ou $140 par mois jusqu'au mois de mars 1880. Le magasin formant le coin des rues Canal et Bassin, est l'emplacement de grocerie bien connu de M. Baron. Loué à $75 par mois, sans bail.

—AUSSI—
Ce magasin en briques et résidence à deux étages solidement construit, désigné par le No 246 de la rue du Canal dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Liberté et Marais. Le lot mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Il est occupé par N. E. Bailey au taux de 50 piastres par mois sans bail.
Voyez les plans à la vente pour les dimensions du terrain.
Cette propriété convient comme site d'affaires ou de résidence ou pour un homme de profession et offre des avantages supérieurs comme placement avantageux et rémunératif.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acheteur et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant E. A. Bienvenu notaire, aux frais des acquéreurs. 8 mai—au 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés de choix pour résidences et commerce dans le 1er, 2nd et 3ème district comprenant des emplacements populaires pour commerce rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée, vis-à-vis le marché français, Dauphine et autres rues.
Vente positive pour effectuer un partage Dans l'affaire de J. G. Bienvenu et als.
vs.
Henry C. Boucher et als.
No 25,575, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau rue du Camp No 21.—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans datés respectivement du 2 avril 1879 et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Gravier et Commune, désigné par le No 4, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, voyer général, le 6 mai 1859, et attaché à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1859, de Sam Smith & Co. à M. B. Haydel. Ledit lot mesurant, en pieds américains, 28 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 93 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 102 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à 4 étages, solidement construit, désigné par le No 12 de la rue Tchoupitoulas et connu comme le magasin populaire d'épiceries en gros de M.M. Berkson, Bros & Co., et à eux loué jusqu'au 31 octobre 1879.

2° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré compris entre les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant—mesure française—45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la bâtisse solidement construite à trois étages en briques, magasin et résidence, désignée par le No 140 de la rue Royale. Cette propriété est subdivisée en deux beaux magasins au rez-de-chaussée, et la partie supérieure est convenable pour résidence. Comme un placement qui rapportera, magasin central convenable pour un désirable, cette propriété est plus que désirable.

3° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Vieille-Levée, ou Decatur, Chartres, Dumaine et St-Philippe, mesurant—mesure française—environ 30 pieds de face à la rue Vieille-Levée sur 200 pieds de profondeur, plus ou moins.
Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à deux étages, la partie supérieure convenable pour résidence, et désigné par l'arrière par les Nos 235 et 237 rue Vieille Levée. Cette propriété fait face au Marché Français; au pied du plus grand terrain de l'ilet et un des meilleurs emplacements de cette localité et de ce centre d'affaires. Elle est louée à bail à raison de $1,500 par an, jusqu'au 1er octobre 1879.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 3ème district de cette ville et dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Montegut, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à l'acte de vente passé pardevant A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville, le 6 février 1852. Lesdits lots mesurent comme suit: lot No 3, 25 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur entre lignes parallèles, lot No 4 formant l'angle des rues Dauphine et Clouet, et mesurant 35 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur rue Clouet.
Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprennent au coin un cottage à un étage en bois avec mansarde et un cottage à un étage en bois séparé du premier et situé sur le terrain contigu.
Avec cette propriété, seront vendues 63 actions réduites à 30 de $100 chacune, de la banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles il a été fait un prêt de $448 payable ou renouvelable suivant la charte de ladite Banque, le 1er mai 1880, le tout garanti par hypothèque sur la propriété; actions et prêt que devra accepter l'acquéreur en dehors du prix de l'adjudication.
Termes et conditions.—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux annuels par billets souscrits par les acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des vendeurs, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement—5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les bâtisses devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux propriétaires des billets et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. R. Trist notaire. 11avril—

Vente péremptoire du consentement des parties de la célèbre plantation sucrière connue sous le nom de "Habitation Nairn," primitivement la succession de feu Alex. Grant et subséquemment celle de feu T. B. Lee, située dans la paroisse Plaquemine, sur la rive droite du fleuve, et pourvue de moulin à vapeur et de machines, avec animaux, instruments aratoires, etc. La dite habitation est en pleine culture et promet une récolte abondante. Il s'y trouve une magnifique maison de maître, une orangerie, etc.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 21 rue du Camp.—SAMEDI, 10 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles il sera vendu aux enchères, du consentement des parties, pour opérer une liquidation et un partage définitif—
La sucrerie de valeur connue sous le nom d'Habitation Nairn, située dans la paroisse Plaquemine, à environ 60 milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du Mississippi, mesurant environ 29 arpents de face au fleuve, 20 arpents de largeur dans le fond, sur environ 40 arpents de profondeur, et renfermant plus ou moins environ 1,300 arpents, presque tous de terres hautes, bien desséchées et avec une bonne batture, plantées de cannes, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bonne sucrerie complètement équipée, avec machines, moulin, équipage de 6 chaudières, pas en cuivre (ouvert), pompes, bac, parquet à desséchement, 2 chaudières à vapeur, grandeur extra, à double cylindre, grand hangar à cannes, écuries et granges d'une vaste capacité, 14 cabanes à nègres, maison pour l'économe, et une magnifique maison de maître avec toutes les dépendances nécessaires, orangerie, pépinière, le tout sans pareil comme confort et beauté dans le bas du fleuve.

Avec la propriété seront vendus la récolte à venir comprenant 70 arpents de plants de cannes, 86 arpents de 1ère année, 90 arpents de 2ème année et 8 arpents de 3me année faisant 254 arpents; 18 bons mulets, 19 charrues à deux chevaux, 2 fortes charrues, 2 herses, 4 charrettes à mulets, 3 charrettes à bœuf, 4 charrettes à bagasse, 1 charrette d'écurie, 1 Hollis Stubble digger sur roues, 1 faucheuse, 1 thrasher à deux chevaux, chaîne horse power avec fût, 1 grand four de bateau à vapeur.

La plantation est dans un excellent état de culture et la récolte prochaine promet bien. Il est facile aussi d'avoir des travailleurs pour faire cette récolte. La fertilité connue de cette terre et la sûreté comparative de sa situation par rapport aux inondations sont des avantages bien faits pour attirer l'attention des capitalistes. Les personnes qui voudront examiner les lieux en obtiendront le moyen en s'adressant à l'encanteur.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt et 5 pour cent des honoraires d'avocat; la police d'assurance étant transférée et l'acquéreur assumant le payement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Jas Fahey, notaire.
26 av—27, 3 mai à date.

ETAT de situation de la Banque du Peuple de la Nlle-Orléans, à la clôture, le 30 avril 1879.

Prêt et escompte		$585,786 37
Billets et argent	$304,745 79	
Checks du comptoir d'échange	27,006 94	
Change à vue sur N-Y	72,864 49	
Actions de Banque, valeur actuelle sur le marché	30,366 83	334,983 63
Maison de banque, meubles et autres propriétés foncières		29,722 58
		$950,496 63
Capital		$500,000 00
Dépôts		631,847 29
Dividendes non payés		875 50
Profits non divisés	$31,504 46	
Moins dépenses et taxes	13,433 62	17,970 84
		$950,493 63

S. LAMBERT, U. MARINONI,
Caissier. Président.
4 mai—3f

L'Abeille [illegible]
Bureaux [illegible]
NOUVE[illegible]
VEN[illegible]

COMPAG[illegible]
TRAN[illegible]
Service entre [illegible]
Cette ligne [illegible]
Pour fret et p[illegible]
26 jan—1an

COMPAG[illegible]
TRA[illegible]
NE[illegible]
Les magnifiques [illegible]
CANADA, Fra[illegible]
LABRADOR, [illegible]
SAINT LAURE[illegible]
Prix du passa[illegible]
Première cabine [illegible]
Deuxième [illegible]
Troisième [illegible]

Lloyd de [illegible]
STEAMERS [illegible]
LA NOUVE[illegible]
LE HAVR[illegible]
ET [illegible]
LES steamers [illegible]
Pour New[illegible]
CETTE L[illegible]

BELFA[illegible]
ST[illegible]
De New-York [illegible]
Ligne Am[illegible]
LIGNE RE[illegible]

FE[illegible]
QUITT[illegible]

Les évène[illegible] tés aux p[illegible] saient à la [illegible] en juin 18[illegible] Pendant [illegible] ments avai[illegible] la grande [illegible] O'Connel, [illegible] d'un seul h[illegible] contenu de[illegible] de toutes le[illegible] amenait sou[illegible] perdue ou [illegible] presque to[illegible] grandimait[illegible] gne. Ces [illegible] Ils avaie[illegible] Et tandis [illegible] de la tête [illegible]